



Résumé de la rencontre
Rencontre 5 – Comité de suivi
Projet Lamaque Sud

8 mars 2017

Version adoptée

MOT DE BIENVENUE

M. Benoît Théberge, de Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert) souhaite la bienvenue aux participants. Il souligne que même si plusieurs membres sont absents, le quorum est tout de même atteint. Il passe ensuite la parole à M. François Chabot, qui souhaite la bienvenue aux membres à cette première rencontre de 2017. Il souligne que l'entreprise déploie beaucoup d'efforts pour maintenir le Comité de suivi Lamaque Sud actif et que c'est grâce à la participation des membres que le Comité va bon train.

M. Théberge explique ensuite le déroulement de la rencontre, dont les objectifs visent à :

- ✓ Faire une mise à jour du Projet Lamaque Sud (ci-après Projet) et sur l'étude économique révisée ;
- ✓ Présenter le suivi des engagements ;
- ✓ Adopter le Bilan 2015-2016 ;
- ✓ Bonifier les règles de fonctionnement du Comité.

M. Théberge valide ensuite si l'ordre du jour convient à tous et les membres confirment que oui. Il attire ensuite l'attention des membres sur deux points de l'ordre du jour qui s'insèrent dans la démarche d'Integra Gold (ci-après Integra) visant à atteindre les exigences de l'initiative *Vers un développement minier durable* (VDMD). M. Joël Pagé enchaîne en présentant les grandes lignes de cette initiative de l'Association minière du Canada (AMC), lesquelles consistent à inciter les membres à mettre en place des pratiques qui répondent à des standards précis, en ce qui a trait :

- ✓ Aux relations avec les collectivités ;
- ✓ À la gestion de situations critiques ;
- ✓ À la santé et à la sécurité ;
- ✓ Au traitement des résidus ;
- ✓ À l'énergie et à l'émission de gaz à effet de serre ;
- ✓ À la biodiversité.

M. Pagé poursuit en expliquant que des auditeurs externes sont ensuite mandatés pour déterminer si les processus de gestion des entreprises atteignent les standards prescrits et à quel niveau. M. Chabot apporte ensuite la précision à l'effet que cette obligation s'applique aux mines en exploitation seulement. Integra a donc décidé de se conformer dès maintenant sur une base volontaire.

SUIVI DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

M. Théberge rappelle que les membres avaient demandé à ce que deux tableaux leur soient présentés, soit :

- ✓ La présentation d'un tableau synthèse des suivis environnementaux ;
- ✓ La présentation d'un tableau des critères fédéraux applicables à l'effluent.

Mme Véronique Lévis mentionne aux membres qu'un seul tableau synthèse a été préparé par Integra, lequel sera présenté à la section des suivis environnementaux, en plus d'être utilisé à titre d'outil de suivi pour les rencontres subséquentes.

Elle enchaîne en expliquant que la liste mise à jour des membres du Comité n'a pas encore été transmise par courriel, considérant que certains postes de substituts demeurent vacants. À cet égard, les membres sont interrogés à savoir s'ils connaissent un citoyen qui pourrait être intéressé à combler le poste de substitut pour le quartier Paquinville. Les membres répondent que non et laisse le soin à Integra de faire les démarches de mise pour combler ce poste.

ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

M. Théberge demande aux membres s'ils ont des commentaires à l'égard du compte rendu de la dernière rencontre. Ceux-ci répondent que non et adoptent le compte tel quel.

ADOPTION DU BILAN 2015-2016

M. Théberge fait un retour sur le *Rapport d'activités du Comité 2015-2016* partagé aux membres et leur demande s'ils ont des questions ou des commentaires.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 1	
<p>Dans le Rapport, il est question de rencontres privées, c'était quoi au juste ?</p>	<p>Mme Lévis rappelle que l'ensemble de la démarche d'information-consultation d'Integra est présenté au rapport. Les rencontres prévues visaient à aller à la rencontre du milieu, à documenter, à écouter et à adresser les préoccupations, les questions ou les commentaires. D'autres parties prenantes ont donc été rencontrées lors de rencontres privées et/ou semi-privées, comme les entreprises voisines, les acteurs du secteur socioéconomiques, etc.</p>

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 2	
Avez-vous pu retirer un apport intéressant de ces rencontres ?	Mme Lévis répond que oui, et que le Rapport vise justement à présenter l'apport de ces rencontres, en plus de faire le lien avec les bonifications apportées au Projet par Integra. Elle souligne aussi que plus d'information peut être fournie aux membres s'ils le désirent.
Intervention 3	
Au Conseil de quartier auquel je participe, Integra avait fait une présentation du Projet jadis. Je pense que de revenir pour présenter le bilan pourrait assurer une belle continuité.	M. Chabot répond qu'effectivement l'entreprise désire procéder à une autre tournée publique et qu'il lui ferait très plaisir d'aller les rencontrer. Toutefois pour les assemblées publiques, la formule gagnerait à être analysée considérant que seule une quinzaine de personnes était présente la dernière fois.
Intervention 4	
Je pourrais proposer une rencontre au Conseil de quartier de Paquinville également si vous le souhaitez.	Aucune réponse.

TOUR DE TABLE – ÉCHO DU MILIEU

M. Théberge invite ensuite les membres à prendre la parole pour partager toute information d'intérêt pour le Comité. La représentante de la Municipalité régionale de comté (MRC) de la Vallée-de-l'Or échange avec le Comité sur la nouvelle exigence du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), sortie en décembre 2015. Il s'agit d'un nouveau pouvoir accordé aux MRC qui leur permet de délimiter des territoires incompatibles avec l'activité minière à l'intérieur de leur schéma d'aménagement. Ces zones peuvent être modifiées dans le temps, sont souscrites à des critères d'admissibilité très précis et excluent les territoires touchés par des droits miniers (titres, *claims*, baux) déjà émis ou en processus

d'acceptation. À titre d'exemple, l'esker de Malartic fait présentement l'objet d'un arrêt ministériel pour le protéger. Parmi les autres faits saillants relatifs à cette nouvelle orientation du gouvernement, on compte entre autres :

- ✓ La possibilité pour les MRC d'émettre des recommandations au ministère ;
- ✓ La possibilité pour le ministère d'émettre un moratoire de 6 mois sur la zone touchée ;
- ✓ L'obligation des MRC d'aller consulter le milieu et de documenter les échanges.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 5	
Cette nouvelle orientation ne donne rien si des droits (claims) ont déjà été émis ?	La représentante de la MRC répond que si les travaux d'exploration réalisés durant une année sont insuffisants, une entreprise peut voir ses droits révoqués. De plus, les dépenses minimales à faire par an sont désormais calculées par titre minier et non par groupe de titres comme c'était le cas auparavant.
Intervention 6	
Le prochain schéma d'aménagement pour la MRC de la Vallée-de-l'Or est prévu pour quand ?	Une version mise à jour est prévue pour 2018.
Intervention 7	
Est-ce que les tourbières peuvent aussi être exclues d'un territoire donné ?	Oui en effet, de même que pour les sablières et les carrières.
Intervention 8	
Pourquoi quelqu'un voudrait déterminer un territoire où les tourbières ne sont pas permises ?	M. Pagé répond que (l'exploitation) de tourbières, comme l'activité minière, implique l'extraction de ressources et une restauration en fin de vie.

Les membres s'entendent pour dire qu'il s'agit d'un dossier d'intérêt et qu'il serait pertinent d'obtenir des mises à jour sur l'avancement du dossier. M. Théberge interroge ensuite les membres à savoir s'ils ont eu d'autres échos du milieu.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 9	
Moi j'entends les gens qui disent que le Projet n'est pas commencé. Je leur réponds que oui, mais je pense qu'il y a une incompréhension. C'est peut-être pour cette raison que les gens n'assistent pas en grand nombre aux rencontres publiques.	M. Chabot répond qu'en effet, il s'agit d'une perception au sein du milieu.
Intervention 10	
Est-ce que le complexe hôtelier à proximité vous a mentionné avoir reçu des plaintes ?	M. Pagé répond qu'Integra est en communication constante avec eux et que ce point sera abordé lors du suivi sur les vibrations.

EXERCISE PARTICIPATIF DE VALIDATION DES PARTIES PRENANTES

M. Théberge propose aux membres de se prêter à un exercice participatif de validation des parties prenantes. L'un des standards VDMD propose en effet de valider si les acteurs du milieu concernés par le Projet sont bien représentés au sein des mécanismes en place, soit le Comité de suivi Lamaque Sud.

Il interroge donc les membres à savoir s'ils jugent que d'autres secteurs et/ou organismes, qui auraient un intérêt à prendre part aux activités du Comité, gagneraient à être invités. Les membres sont d'accord pour affirmer que la composition actuelle leur convient considérant que le spectre des acteurs présents est représentatif du milieu et inclusif.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 11	
Au niveau du Regroupement des locataires de terres publiques (RLTP) est-ce que vous les avez invités à participer ?	M. Théberge répond que oui, mais ceux-ci jugent que leur présence n'est pas pertinente. Le représentant du RLTP a toutefois pris part aux rencontres du Comité consultatif (2014-2016).

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 12	
Qu'en est-il des groupes de véhicules tout-terrain (VTT) ?	M. Chabot répond qu'Integra échange régulièrement avec les clubs locaux dans le but d'harmoniser les usages et d'accommoder les usagers, notamment en matière de relocalisation de sentiers.

Le Comité conclut donc en confirmant que le *statu quo* répond à leurs attentes. M. Théberge remercie les membres d'avoir participé à cette validation des parties prenantes, exercice qui sera répété sur une base annuelle. Il passe ensuite la parole à M. Chabot.

MISE À JOUR SUR LE PROJET

M. Chabot débute en soulignant les nouvelles nominations au sein de l'équipe, soit Mme Andrée St-Germain, Chef des finances et M. Joël Gauthier, VP Responsabilité sociale d'entreprise. L'équipe Projet compte désormais 56 employés et 10 nouveaux cadres devraient être embauchés au cours de l'année 2017.

Exploration de surface

Six foreuses sont présentement actives en surface. À ce jour, les résultats des forages récemment réalisés sont très intéressants. 2016 a été une année record pour Integra avec 217 forages réalisés en cours d'année, lesquels représentent environ 123 000 m forés.

Exploration sous terre

M. Chabot souligne la bonne performance de l'entreprise en matière de santé-sécurité, qui constitue l'une des priorités d'Integra. Il explique que 661 jours ont passé sans accident compensable. La fréquence, à la fin février 2017, était de zéro, ce qui est excellent considérant que l'objectif de l'entreprise est de 4.5. Cette fréquence est calculée en tenant compte de paramètres telles les heures de travaux légers et les heures compensées. Integra tient des rencontres quotidiennes de sécurité dans le but de documenter les pratiques et de valider la compréhension des travailleurs.

Développement de la rampe

M. Chabot informe ensuite les membres à l'effet que les travaux de la rampe ont connu un bon avancement au cours des mois de décembre et de janvier. Integra aimerait mettre en place une deuxième équipe pour les développements secondaires. Le développement de la rampe représente un total de 1200 m. À ce jour, près d'un kilomètre a été développé pour la rampe seule.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 13	
Avez-vous rencontré d'autres zones d'or inattendues ?	M. Chabot répond que oui. L'équipe a eu de belles surprises lors du développement dans la zone C2. De plus, ces découvertes ne sont pas incluses aux prévisions de départ.

Travaux à venir

M. Chabot poursuit en mentionnant que les travaux pour la construction d'une deuxième monterie de secours devraient démarrer en mars. La deuxième équipe pour le développement devrait débiter les travaux relatifs à la construction d'une galerie de 10 000 m vers le mois d'avril ou mai.

Échantillon en vrac

Pour ce qui est de l'échantillonnage en vrac, l'équipe en est à établir les procédures de suivis géologiques et d'échantillonnage. Integra est également en discussion avec Mines Richmont pour les modalités de l'usinage à forfait.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 14	
Cet échantillonnage est prévu pour quand ?	M. Chabot répond que c'est prévu pour le deuxième et le troisième trimestre de 2017.

Étude économique préliminaire (EEP)

M. Chabot tient à mentionner que la réalisation de l'étude économique préliminaire fut le résultat d'un beau travail d'équipe. En effet, plus de sept firmes externes ont participé à la réalisation de l'étude qui vise à statuer sur la valeur mise à jour du dépôt.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 15	
En quoi consiste le dépôt ? Est-ce que ça inclut toute la mine ?	M. Chabot répond que oui, toute la mine Lamaque Sud.

Il poursuit en expliquant que les études de type 43-101 doivent répondre à des critères très sévères pour évaluer la valeur d'un dépôt. La production ciblée est de 1 million d'onces d'or. L'étude sert aussi à établir les coûts d'investissements totaux (CAPEX – *capital expenditure*).

Integra envisage de construire une monterie pour la circulation d'air et le transport du minerai. M. Chabot estime que le Projet passera d'une à quatre équipes sous terre et que les travaux de développement sont mécanisés à 100 %, grâce à des chargeuses, des boulonneuses et le *Jumbo*. Une fois en opération, des camions de 30 tonnes et de 45 tonnes circuleront dans la rampe.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 16	
Donc la monterie à laquelle vous faites référence servira seulement pour l'air ?	M. Chabot répond que non, les monteries serviront aussi de sorties de secours.
Intervention 17	
J'imagine qu'il y aura moins de pollution à évacuer grâce à l'utilisation des équipements électriques ?	M. Chabot répond que oui absolument. L'utilisation d'équipements électriques s'avère mieux pour les travailleurs, génère moins de bruit, assure une meilleure qualité de l'air et un meilleur retour sur l'investissement en matière d'exigences de ventilation.

M. Chabot poursuit en mentionnant que la rampe atteindra environ 900 m de profondeur au total. Du remblai cimenté, produit à l'aide du stérile, sera utilisé pour faire des piliers dans les galeries. Le taux de production prévu est de 150 à 275 tonnes par jour durant la première année et demie de pré-production. En période de production, la mine devrait passer à une moyenne de

415 000 tonnes par an. Le total pour la production moyenne est estimé à 130 000 onces par an, avec une teneur moyenne d'environ 7 grammes par tonne.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 18	
On parle ici de tonnes usinées ?	M. Chabot répond que oui c'est exact.

Les investissements prévus pour 2017, pour le site Triangle, sont de l'ordre de 38 M\$. En période d'opérations, 190 personnes travailleront sous terre, ce qui représente tout de même un défi au niveau de la main-d'œuvre disponible. M. Chabot présente finalement quelques nouveautés de l'EEP de 2017 par rapport à celle réalisée en 2015, dont entre autres :

- ✓ Taux de production d'or par jour : 1 675 tonnes par rapport à 1 300 en 2015 ;
- ✓ Valeur actuelle nette : 600 M\$ par rapport à 184 M\$ en 2015 ;
- ✓ Impôts miniers : 350 M\$ estimés à être versés par rapport à 89 M\$ en 2015.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 19	
On parle ici de réserves connues ?	M. Chabot explique que non. On parle de ressources indiquées et inférées. Les réserves seront définies dans les étapes ultérieures.
Intervention 20	
Donc les nouvelles ressources récemment trouvées ne sont pas incluses à cette EEP ?	M. Chabot répond que c'est exact. Les résultats des forages de 2016 ne sont pas tous inclus.
Intervention 21	
L'usine Sigma devrait entrer en opération quand ?	M. Chabot répond que selon la planification actuelle, l'usine devrait reprendre ses activités en mai 2018.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 22	
Y a-t-il de l'équipement inutilisable à l'usine ?	M. Chabot répond que l'inventaire a été fait et ce qui pouvait être conservé l'a été.
Intervention 23	
Vous n'estimez pas avoir le même tonnage qu'avant n'est-ce pas ?	M. Chabot explique que c'est exact. Le volume usiné aura un taux de récupération de 1.5 % grâce à l'implantation d'un circuit de broyage plus fin.
Intervention 24	
Qui détient la royauté ?	M. Chabot répond qu'anciennement la royauté appartenait à Teck, qui l'a ensuite vendue à Osisko Royauté.

M. Pagé souligne qu'Integra a procédé à une étude complète pour la décontamination d'un réservoir de dioxyde de soufre (SO₂) qui servait aux activités de décyanuration. L'entreprise a choisi d'opter pour des pratiques qui représentent moins de risques.

SUIVI DES ENGAGEMENTS ET DES PRÉOCCUPATIONS

M. Pagé enchaîne ensuite avec le suivi des engagements de l'entreprise. Il débute par un bref retour sur les audiences du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) sur le projet Akasaba Ouest. Selon lui, les éléments à retenir en lien avec le Projet Lamaque Sud est la volonté des entreprises voisines de partager les infrastructures pour limiter leur empreinte écologique. Il souligne qu'il est intéressant de voir que le milieu s'intéresse et participe aux audiences sur les projets locaux.

Gestion des plaintes

M. Pagé rappelle que la procédure est en place depuis mars 2016. Depuis, aucune plainte n'a été reçue. Il rappelle aussi les canaux en place pour communiquer une plainte, un commentaire ou une question, soit :

- ✓ Par courriel : plaintes@integragold.com
- ✓ Par téléphone : 819.874.3100 poste # 6000
- ✓ En personne à la mine Sigma : 300, 3^e Avenue Est, Val-d'Or

Vibrations et bruit

M. Pagé présente une carte démontrant les instruments de mesure servant au suivi du bruit et des vibrations. Il présente ensuite une courbe de la distribution des sautages par heure de la journée pour les six derniers mois, afin de démontrer que les sautages les plus importants sont réalisés en fin de journée, soit vers 17 heure. M. Chabot précise que plus le projet avancera, plus les sautages seront réalisés à des heures régulières. Il souligne que l'entreprise respecte les normes relatives aux vibrations, en plus de demeurer sous le seuil de perception humaine aux abords des résidences, et ce, pour les 329 sautages réalisés depuis les débuts du Projet.

Il mentionne ensuite qu'une observation lui a été partagée par un citoyen qui avait entendu un sautage sur la rue Nadeau, qui se trouve à environ 4 km du site Triangle. Il tient à souligner que le partage d'observations de la sorte est apprécié et que ceci aide l'équipe dans ses suivis et pour le respect de bonnes pratiques. Après validation de l'heure de sautage en question, il appert qu'il ne venait pas d'Integra.

Circulation et sécurité routière

Les options pour le transport du minerai ont été réévaluées. Le scénario le plus propice, envisagé à ce jour, est l'utilisation du chemin Eacom vers le nord, et la construction d'une bretelle vers l'ouest pour accéder à l'usine.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 25	
Vous pourriez aussi continuer tout droit et faire le tour par le chemin de Fournier, non ?	M. Pagé répond que oui, c'est exact. On le garde en tête comme deuxième option. Toutefois, comme le trajet est plus long, ça implique plus de risques d'accident et un plus grand besoin en carburant, donc plus d'émissions de gaz à effet de serre.

M. Chabot souligne que comme le transport ne circulera pas par la route 117, Integra fait face à moins de contraintes au niveau du poids des camions en période de dégel. Ainsi, des camions hors normes pourront être utilisés et permettront d'épargner des coûts.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 26	
Ce nouveau tracé permet-il de réduire l'empreinte écologique du Projet ?	M. Chabot répond que oui, considérant que les camions circuleront sur la propriété d'Integra. Il s'agit donc d'un secteur déjà impacté par la présence de stériles, lequel pourrait d'ailleurs être réutilisé pour la construction du nouveau tracé.

Suivis environnementaux

Pour répondre à une demande des membres à l'égard de la nature et de la fréquence des suivis environnementaux réalisés, M. Pagé présente un tableau synthèse qui résume les pratiques internes. Il invite ensuite les membres à se prononcer s'ils ont des questions et/ou des propositions de bonifications de cet outil de suivi, créé pour les fins des rencontres du Comité.

M. Pagé explique que la majorité des critères présentés sont en lien avec l'eau. Par exemple, le critère DBO₅ représente la demande biochimique en oxygène qui permet de valider la consommation d'oxygène d'un cours d'eau. Les cyanates sont un indicateur que la dégradation des cyanures n'est pas suffisante.

M. Théberge interroge les membres à savoir s'ils jugeraient pertinent d'assister à une présentation des experts de MultiLab, chimistes chargés d'analyser les échantillons d'eau. Les membres confirment que oui. Il est donc convenu de tenir une rencontre thématique sur l'eau.

En matière de déversements, les procédures et exigences ont toutes été respectées. Les déversements des trois derniers mois étaient de l'ordre de 0.5 litre à 20 litres, lesquels ont tous été répertoriés et traités tel que prévu dans les procédures internes.

Parc à résidus et restauration

M. Pagé termine en annonçant qu'Integra s'apprête à terminer les forages nécessaires pour la mise à jour du Plan de restauration du parc à résidus Lamaque. L'entreprise désire évaluer la stabilité des digues avant de penser à prendre la responsabilité du site. Il est aussi nécessaire de bien connaître le coût global de restauration avant d'envisager une entente de reprise avec Teck. Le Plan sera ensuite déposé au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN). Il s'agit également d'un document nécessaire pour la demande de certificat d'autorisation pour les opérations du site Triangle.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 27	
Allez-vous vous servir du parc à résidus Lamaque ?	M. Chabot répond que plusieurs options sont à l'étude. Le parc Lamaque ne fait toutefois pas partie des scénarios envisagés à ce jour.

DIVERS

Bonification des règles de fonctionnement du Comité - proposition de modes de prévention et de gestion des différends

M. Théberge présente ensuite une proposition au mode de fonctionnement du Comité, qui vise à ajouter des modalités de prévention et de gestion des différends. En plus de répondre à l'une des exigences VDMD, de telles modalités permettent d'optimiser les chances de pouvoir conserver le mode de fonctionnement par consensus, en recherchant des zones de compromis, comme c'est le cas depuis les débuts du Comité.

Pour ce faire, le document *Modes de prévention et de gestion des différends* proposés stipule les étapes de résolution, en cas de situation problématique, dans un esprit de médiation. Mme Lévis précise que les modalités proposées servent également à offrir des alternatives aux membres et aux gens du milieu s'ils venaient qu'à vivre un enjeu et se sentaient inconfortables de l'aborder avec les gens d'Integra.

Les *Modes de prévention et de gestion des différends*, distribués et analysés par les membres, visent donc à offrir des ressources vers qui les communautés d'intérêt peuvent se tourner, pour ainsi travailler de pair pour maintenir un climat d'échanges qui soit constructif. Les membres sont d'accord pour ajouter l'article 8.4 *Prévention et règlement des différends* au mode de fonctionnement du Comité.

TOUR DE TABLE

M. Théberge invite ensuite les membres à faire un tour de table afin qu'ils partagent leur appréciation des sujets traités lors de la rencontre.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 28	
Très bonne initiative pour le nouveau tracé. Beau travail.	

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 29	
Tout est beau.	
Intervention 30	
Belle rencontre.	
Intervention 31	
Beau projet.	
Intervention 32	
Allez-vous refaire le BBQ de rencontre avec le milieu ?	M. Chabot confirme que oui et que la date sera confirmée ultérieurement.

MOT DE LA FIN

M. Chabot termine en mentionnant que toute l'équipe travaille fort pour obtenir un beau projet. L'entreprise en est très fière, et ce, à tous les niveaux. Il souligne la volonté de maintenir de bonnes relations avec le milieu, en faisant preuve d'intégrité et de transparence. Grâce à l'implication des membres, le Comité de suivi Lamaque Sud permet à Integra d'aller plus loin. M. Chabot propose aux membres de procéder à une visite sous terre lors de la prochaine rencontre, suggestion qui est bien reçue. M. Pagé termine en remerciant les participants pour leur présence et leur participation.

POINTS DE SUIVIS ET DÉCISIONS DE LA RENCONTRE DU 8 MARS

Rappel et suivis à venir :

Il est convenu de prévoir une rencontre thématique sur l'eau, laquelle pourrait inclure une présentation des experts de MultiLab, chimistes chargés d'analyser les échantillons d'eau.

Un poste de substitut est vacant pour le quartier Paquinville. Les membres sont invités à faire part de leurs suggestions par courriel à cet effet.

La liste des membres mise à jour sera envoyée par courriel.

Décisions du Comité de suivi :

- Suite à la réalisation d'un exercice participatif de validation des parties prenantes, le Comité de suivi Lamaque Sud s'entend pour dire que la composition actuelle du Comité convient considérant que le spectre des acteurs présents est représentatif du milieu et inclusif.
- Les membres sont d'accord pour ajouter l'article 8.4 *Prévention et règlement des différends* au mode de fonctionnement du Comité.

ANNEXE 1

Liste des participants

PARTICIPANTS

- M. Pierre Robichaud, Résident quartier Bourlamaque
- M. Samuel Rancourt, Résident quartier Bourlamaque
- Mme Chantal Pépin, Résidente quartier Sigma
- M. Michel Routhier, Résident quartier Paquinville
- Mme Sylvie Hébert, Organisme municipal
- Mme Jacinthe Pothier, Organisme municipal
- Mme Genevieve Mongeau, Secteur environnement
- M. Réal Martineau, Secteur récréotouristique

INTEGRA GOLD

- M. Joël Pagé, surintendant environnement & développement durable
- M. François Chabot, directeur ingénierie et opérations

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

- Benoît Théberge, animateur
- Véronique Lévis, rapporteuse

ANNEXE 2

Ordre du jour

COMITÉ DE SUIVI

PROJET LAMAQUE SUD

ORDRE DU JOUR - RENCONTRE 5

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date : 8 mars 2017

Durée : 17 h 15 à 19 h 45 (souper servi à partir de 16 h 45)

Lieu : Bureau d'Integra Gold (exploration) 1101, 3^e Avenue Est, Val-d'Or

OBJECTIFS

- ✓ Faire une mise à jour du Projet et sur l'étude économique révisée
- ✓ Présenter le suivi des engagements
- ✓ Adopter le bilan 2015-2016
- ✓ Bonifier les règles de fonctionnement du Comité

DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

- ✓ Suivi de la dernière rencontre
- ✓ Adoption du Bilan 2015-2016
- ✓ Adoption du compte rendu de la dernière rencontre du 7 décembre 2016
- ✓ Tour de table –Échos du milieu
- ✓ Exercice participatif de validation des parties prenantes
- ✓ Mise à jour sur le projet, travaux réalisés et activités à venir
 - Étude économique révisée
- ✓ Suivi des engagements et des préoccupations
- ✓ Tour de table
- ✓ Divers
 - Bonification des règles de fonctionnement du Comité – proposition de modes de prévention et de gestion des différends

ANNEXE 3

Présentation d'Integra Gold



INTEGRA GOLD
CORP

**Comité de suivi
Rencontre T1 2017
Projet Lamaque Sud**

Val-d'Or, 8 Mars 2017

Aucune bourse, commission de valeurs mobilières ou autre organisme de réglementation n'a approuvé ni désapprouvé l'information contenue dans cette présentation. Cette présentation contient des déclarations prospectives concernant Integra Gold Corp. (« Integra » ou la « Compagnie ») et sa performance financière ou opérationnelle présente ou future, et d'autres énoncés qui expriment les attentes ou estimations de la direction ou des représentants d'Integra sur les développements, les situations ou les résultats à venir. En général, une déclaration prospective peut être identifiée par l'utilisation d'une terminologie spécifique prospective comme « cherche », « croit », « anticipe », « planifie », « continue », « évalue », « estime », « s'attend », « prévoit », « a l'intention de », « propose », « potentiel », « cibles » et les variations de tels mots ou phrases, ou par des énoncés à l'effet que certaines actions, situations ou résultats « pourraient », « seraient à même », « devraient » se produire, etc. Certaines déclarations et certains énoncés du présent document, y compris les déclarations concernant la minéralisation ou les ressources minérales potentielles, les résultats d'exploration, les dépenses estimées et futures d'exploration ou de coûts de gestion, les plans de développement proposés pour le projet Lamaque Sud, y compris l'information concernant l'infrastructure disponible ou à venir, la durée de vie potentielle de la mine, les emplois prévus ou disponibles, les gestes ou les effets des gestes posés ou proposés pour limiter les impacts sur le milieu social ou physique, l'achèvement d'études économiques préliminaires, de préfaisabilité ou de faisabilité, de même que la présentation des plans et objectifs d'Integra, sont des déclarations prospectives qui comprennent divers risques et incertitudes. Les déclarations prospectives sont basées sur certaines hypothèses que la Compagnie croit réalistes, y compris la probabilité que la Compagnie obtienne du financement assorti de termes raisonnables, que les objectifs d'exploration et autres puissent être atteints, que ses activités d'exploration et autres se déroulent comme prévu, que la conjoncture économique générale et les conditions d'affaires ne changent pas de manière préjudiciable, que la Compagnie ne subisse pas d'incidents significatifs, de conflits de travail, de bris ou de pénuries d'équipement, et que toutes les approbations gouvernementales nécessaires aux activités d'exploration et de développement soient obtenues en temps opportun et à des conditions acceptables. Il n'y a aucune assurance que les déclarations prospectives seront exactes, ni que les résultats et situations futurs ne différeront pas de façon importante de celles anticipées dans ces énoncés. Les facteurs importants qui pourraient influencer de façon importante les attentes de la Compagnie incluent notamment les résultats d'exploration différents de ceux anticipés, les variations dans les paramètres de planification, les changements dans les ressources minérales estimées, le prix futur des métaux, l'accroissement des coûts de personnel, d'équipement ou de matériel, la disponibilité de l'équipement, le défaut des équipements d'opérer adéquatement, les accidents, les phénomènes météorologiques ou naturels, les risques liés aux relations avec la communauté ou les activités de parties intéressées, le financement et les délais d'approbations gouvernementales. Bien que la Compagnie ait tenté d'identifier tous les facteurs importants pouvant influencer matériellement ses résultats, d'autres facteurs pourraient influencer les résultats anticipés, estimés ou prévus. Compte tenu que les résultats et événements futurs peuvent varier de manière significative, il n'y a aucune assurance que les énoncés prospectifs seront exacts. Le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ces énoncés prospectifs. La Compagnie n'entend pas, et décline expressément l'intention ou l'obligation, de réviser les déclarations prospectives, tant en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou non, sauf si la loi l'exige.

Hervé Thiboutot, Ing., premier vice-président, et François Chabot, Ing., directeur des opérations et de l'ingénierie, les personnes qualifiées de la Compagnie selon la Norme canadienne 43-101, ont révisé et approuvé l'information et le contenu technique et scientifique de cette présentation. La Compagnie a préparé un rapport technique se conformant aux règles de la Norme canadienne 43-101 sur la propriété Lamaque Sud, en date du 25 avril 2014, qui est disponible sur son site internet ou sur www.sedar.com. Ce rapport technique inclut de l'information concernant les hypothèses, paramètres et méthodologies relatifs aux calculs d'estimation de ressources minérales contenue dans cette présentation. Les calculs d'estimation de ressources minérales mentionnés ont été préparés par des consultants indépendants conformément aux règles de la Norme canadienne 43-101 qui fixe les normes de déclaration à l'égard des projets miniers. Les ressources minérales historiques mentionnées dans cette présentation peuvent ne pas être conformes à la Norme canadienne 43-101 et ne devraient pas

DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

- Suivi de la dernière rencontre
- Adoption du Bilan 2015-2016
- Adoption du compte rendu de la dernière rencontre du 7 décembre 2016
- Tour de table – Échos du milieu
- Exercice participatif de validation des parties prenantes (VDMD)
- Mise à jour sur le projet, travaux réalisés et activités à venir
 - Étude économique révisée
- Suivi des engagements et des préoccupations
- Tour de table
- Divers
 - Bonification des règles de fonctionnement du Comité

VDMD

Vers le développement minier durable

L'initiative Vers le développement minier durable (VDMD) incite les entreprises membres de l'Association minière du Canada (AMC) à prendre des mesures concrètes pour respecter leurs engagements environnementaux et sociaux. Pour ce faire, VDMD propose une liste de standards qui mènent à l'obtention d'une certification, en matière de :

- ✓ Relations avec les collectivités ;
- ✓ Gestion de situations critiques ;
- ✓ Santé et sécurité ;
- ✓ Traitement des résidus ;
- ✓ Énergie et émission de gaz à effet de serre ;
- ✓ Biodiversité.

La participation à l'initiative VDMD est obligatoire pour toutes les exploitations en territoire canadien des membres de l'AMC.

SUIVI DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

- Deux tableaux synthèses sur les suivis environnementaux seront présentés :
 - Un tableau synthèse sur les suivis environnementaux complets;

- Rapport d'activités du Comité de suivi 2015-2016 sera adopté

- Un poste de substitut reste à combler pour le quartier Paquinville :
 - Suggestions des membres ;
 - La liste des membres mise à jour sera envoyée par courriel.

Mise à jour du Projet Lamaque Sud

- Développement corporatif
- Exploration surface
- Exploration sous-terre
- Études techniques: ÉÉP révisée
- Planification 2017

➤ **Compagnie junior d'exploration**

- (TSX Venture) Symbole: ICG

➤ **Siège social: Vancouver**

➤ **Nomination corporative**

- Andrée St-Germain, CFO
- Joël Gauthier, VP RSE

➤ **Gérance du projet à Val-d'Or**

➤ **Principaux actifs**

- Projet Lamaque Sud et complexe minier Sigma-Lamaque

➤ **Capitalisation boursière récente à 300M\$**

- Environ 477M d'actions (12 derniers mois: 0,40\$-0,96\$)

➤ **Financement public**

- Encaisse d'environ 40 M\$



➤ **Croissance rapide des équipes:**

- 2013: Équipe Carothèque
- 2014: Équipe Sigma
- 2015: Équipe Exploration
- 2016: Équipe Projet

➤ **Recrutement prévu en 2017:**

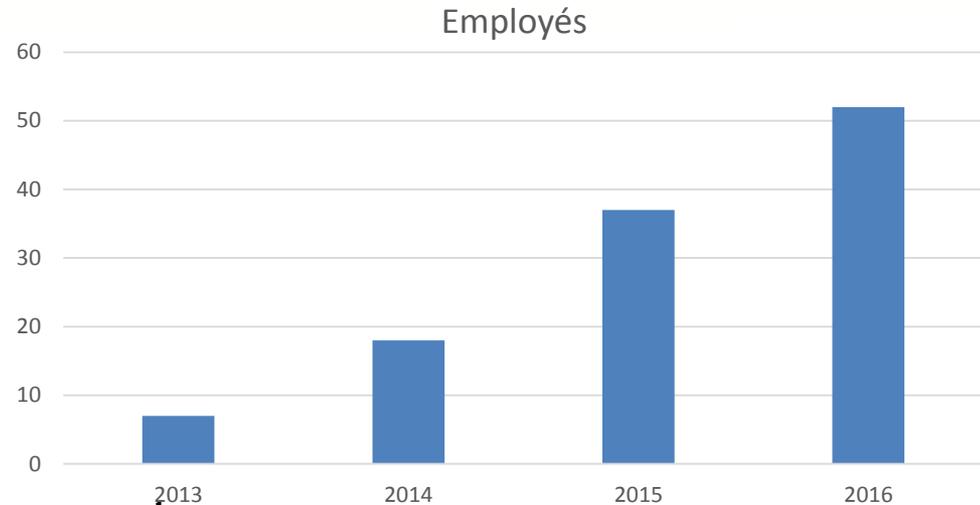
— Quelques annonces dernièrement

- Personnel cadre: 10
- Personnel horaire: 3
- Si transfert des travaux souterrains à Integra Gold: Environ 50

➤ **Actuellement: 56 employés (opérations, exploration)**

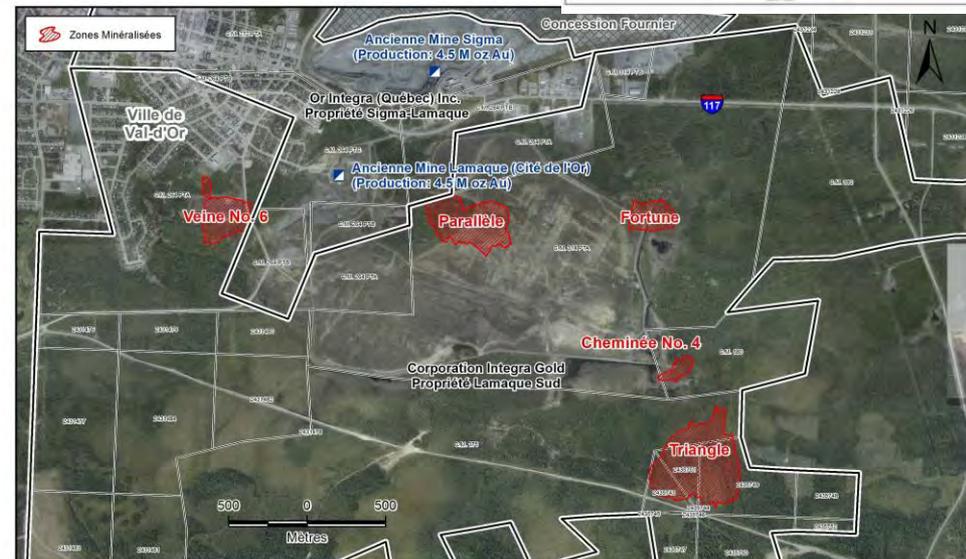
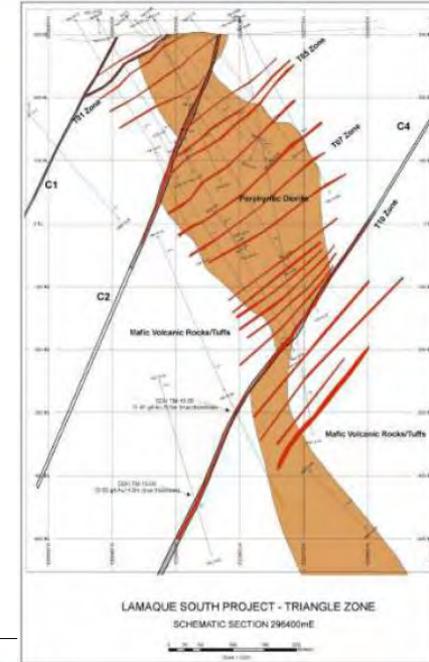
➤ **Nos équipes visent 1 objectif:**

- *Être le prochain producteur d'or en région*



Exploration Surface





➤ **6 foreuses actives en surface**

➤ **Zone Triangle: Priorité**

- Forages d'exploration: nouvelles ressources
 - Zones C2, C4, C5, C6 et plus; **Bons résultats**
- Forages de définition: qualité des ressources
 - Zones C1 et C2: **Bons résultats**

➤ **Ruée vers l'Or: Étape 2 en marche**

- Lamaque profond en forage
- Compilation en cours

➤ **Cheminée No 4: Forages**

➤ **En 2016:**

- Env 123,200m forés, 217 forages
 - Record pour Integra Gold

➤ **Revue des ressources:**

- À venir

Exploration sous-terre





➤ Santé-Sécurité:

- 661 jours sans accident compensable
- Fréquence à la fin février: 0.0 (Cible:4.5)
 - Accident compensable, travaux légers, assistance médicale / 200,000 hres
- Rencontres quotidiennes de sécurité
- Procédures de travail en place et de nouvelles en développement

➤ Performance de développement en progrès

- Équipement en place à 90%; Plus de faces de travail
- Venues d'eau moins fréquentes

➤ Équipements:

- 13 équipements mobiles (8 ICG, 5 Promec)
- Nouveaux équipements en commande (2^{ième} équipe à venir)

➤ Infrastructures:

- Beaucoup de petits travaux pour finaliser aménagement du site
 - Storage en surface, ajout de bureaux, puissance électrique en plus²

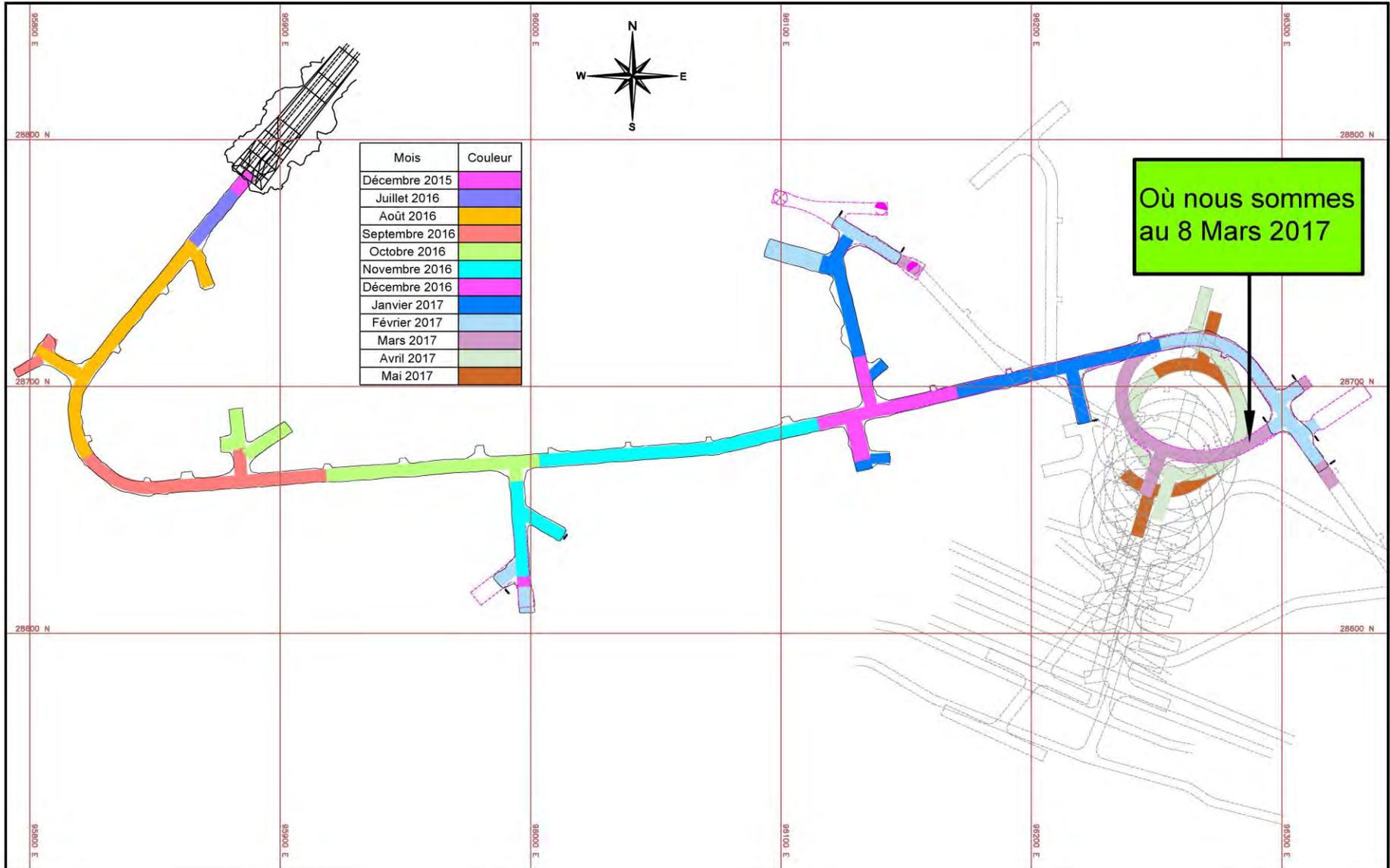
➤ Travaux de développement:

- Décembre: 124m; Janvier: 203m; Février: 195m

DESCRIPTION	2015	2016								2017		TOTAL	
	DEC	JUIN	JUL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL	JAN	Fév	2017	TOTAL
	2015		Du 20										
Dév Rampe (m)	10	0	33	94	95	96	116	62	495	83	91	175	680
Dév Autres (m)		0	0	34	29	36	63	47	209	88	71	159	368
Enlevure (m équiv)			3	7	11	12.3	7	15	56	32	33	64	120
Monterie Alimak													
ACTUEL Rampe TOTAL	10		36	135	135	144	186	124	759	203	195	398	1,167
m/jr		0	4.5	4.3	4.5	4.6	6.2	4.4	4.7	6.9	7.0	6.9	5.3
ACTUEL Monterie TOTAL										0	0	0	0
m/jr		0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
PLANIF Rampe (Budget)		75	100	125	150	175	175	175	975	205	184	389	1,364
m/jr		2.5	3.2	4.0	5.0	5.6	5.8	6.3	4.6	7.1	6.6	6.8	5.5
PLANIF Monterie (Budget)											20	20	20
m/jr		0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.7	0.7	0.7

➤ Difficultés:

- Infiltrations d'eau en décembre (arrêt 24H pour injection de coulis de ciment)
- Équipement: bris usuels et délais de livraison qui causent des retards





➤ **Développement minier:**

- Poursuivre à 1 équipe (rampe ouest en priorité)
- Monterie de secours: démarrage en mars
 - Monterie Alimak, travaux réalisés par Promec
- Préparation pour ajout d'une équipe de développement
 - Avril-Mai: Développer travers banc et minerai

➤ **Forage au diamant: Mieux définir les zones**

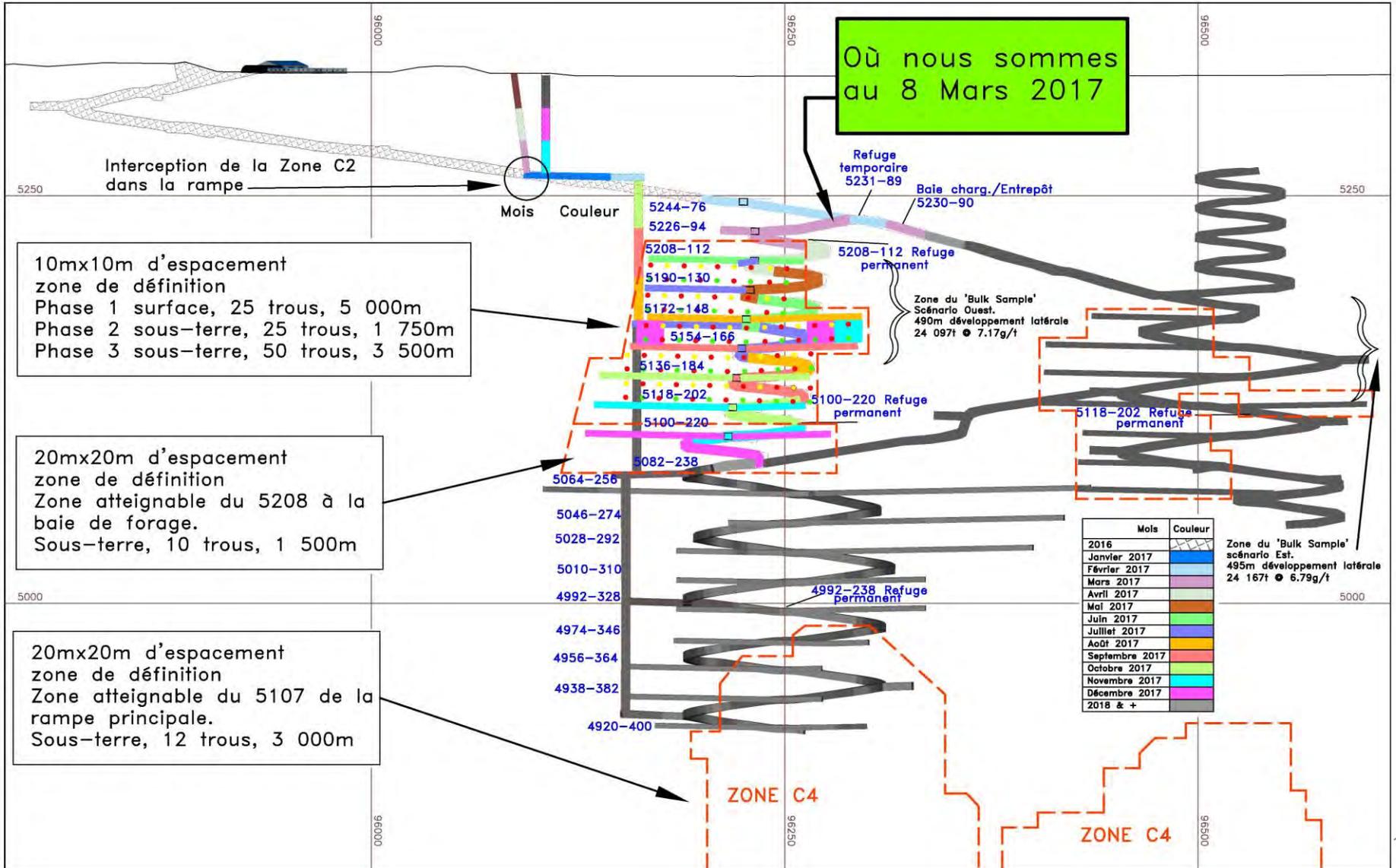
- Travaux sporadiques en mars-avril
 - Préciser la localisation des premiers sous-niveaux
- Mai: forages plus systématiques (Env 10,000m)

➤ **Échantillon en vrac:**

- Établir les procédures de suivi géologique et d'échantillonnage
- Dépôt filonien: bien comprendre et avancer en confiance

➤ **Usinage à forfait:**

- Finaliser contrat et approche de suivi



Où nous sommes
au 8 Mars 2017

Interception de la Zone C2
dans la rampe

Mois Couleur

10mx10m d'espacement
zone de définition
Phase 1 surface, 25 trous, 5 000m
Phase 2 sous-terre, 25 trous, 1 750m
Phase 3 sous-terre, 50 trous, 3 500m

20mx20m d'espacement
zone de définition
Zone atteignable du 5208 à la
baie de forage.
Sous-terre, 10 trous, 1 500m

20mx20m d'espacement
zone de définition
Zone atteignable du 5107 de la
rampe principale.
Sous-terre, 12 trous, 3 000m

Mois	Couleur
2016	
Janvier 2017	
Février 2017	
Mars 2017	
Avril 2017	
Mai 2017	
Juin 2017	
Juillet 2017	
Août 2017	
Septembre 2017	
Octobre 2017	
Novembre 2017	
Décembre 2017	
2018 & +	

Zone du 'Bulk Sample'
scénario Est.
495m développement latérale
24 167t @ 6.79g/t

ZONE C4

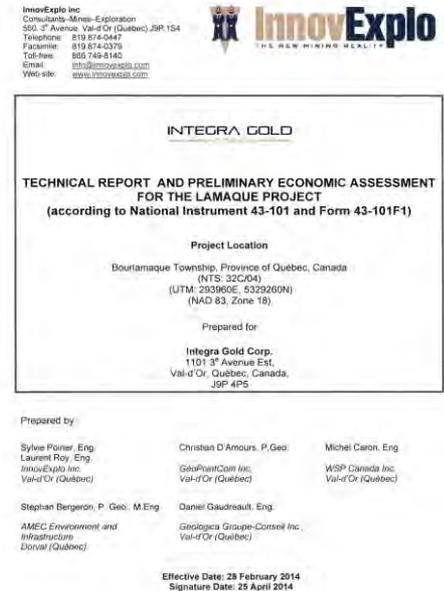
ZONE C4

Études techniques



➤ Firmes de consultant impliquées

- InnovExplo - intégrateur de l'ÉÉP, aspect minier, évaluation économique
- Géologica - géologie et exploration
- Géopointcom - calculs de ressources
- Amec - environnement, restauration
- Golder Associés - mécanique des roches, design de chantier
- WSP – métallurgie
- Meglab – électricité, automation
- Integra Gold - aspect minier, coûts de capitaux, révision, beaucoup de travail!



➤ Rapport à venir Avril 2017

➤ Objectifs

- Évaluer la valeur (\$) du dépôt
- Coûts d'investissement et d'opération
- En respect du règlement NI 43-101
 - Ressources selon NI 43-101
 - Personne qualifiée qui font le travail

➤ Approche

- **Nouveau projet - on démarre avec une page blanche**
- **Production ciblée + de 1 000 000 onces d'or (500K oz avant)**
 - Ressources de 3 zones:
 - Nord: Parallèle Sud: Triangle, Cheminée no 4
 - Production annuelle: 100 000 onces +
- **Démarrage du projet: 1^{er} janvier 2017**
 - Dépenses antérieures = diminution des coûts de capitaux

➤ **Développement mécanisé à 100%**

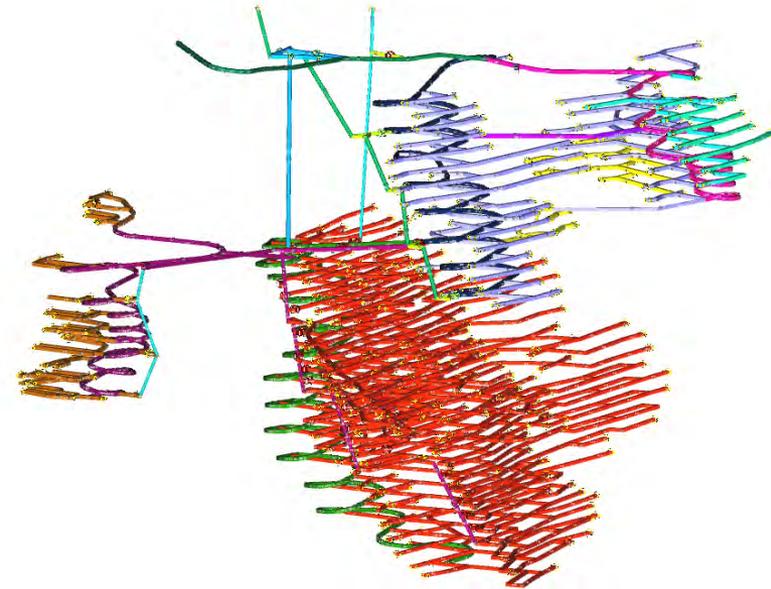
➤ **Nord: 17km (3 équipes, 3 ans)**

➤ **Sud: 104km (4 équipes, 9.5 ans)**

- Rampe principale (5.1 m x 5,5 m), Sud (4.5mx4.5m); jumbo
- SN mécanisé (3.5 m x 3.5 m), jumbo
- Support de terrain: boulonneuse
- Déblaiement - chargeuse de 4, 6, 8, 11 vg
- Transport - camion de 30 et 45 T

➤ **Performances**

- Simple face: 175m/mois
- Double face: 215m/mois
- Multi-Face: 300m/mois
- SN: Performance ajustée pour
largeur (m équivalent)





➤ Minage LT

➤ Selon géométrie: pendage à 40 degrés+

- Chantier de 22 m de long,
- SN aux 18m vertical
- Épaisseur de 2.5m à 10m
- Remblai rocheux cimenté (ou avec rib lorsque 3.5m et moins)
 - Chantier de 2 500 à 10 000 tonnes
- Taux de production: 150T à 275T/jr (centre de production)
 - Automation pour certains chantiers à Triangle

➤ Minage CP

- Chambre de 6m, hauteur de 2 à 3 m
- SN aux 60m, plan de la veine
- Taux de production: 18T/HQ

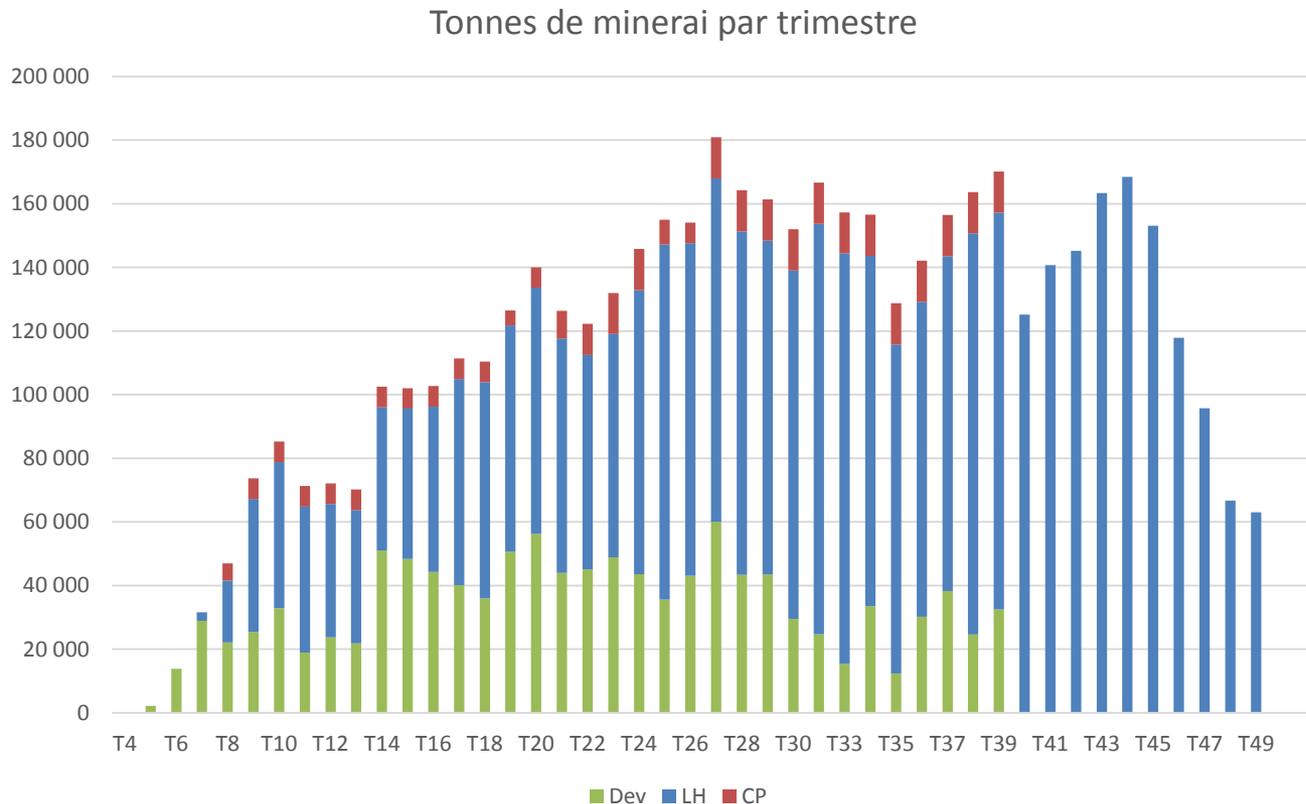
PROFIL DE PRODUCTION

TRIANGLE = ZONE MAJEURE

Année	Tonnes	Teneur (g/t Au)	Production annuelle (oz)			
			TOTAL (oz)	Triangle	Cheminée 4	Parallèle
1 (Pré-prod.)	47,697	7.98	10,885	100%	0%	0%
2 (0.5 an Pré-prod.)	415,304	6.75	84,501	66%	0%	34%
3	596,266	6.80	124,893	54%	0%	46%
4	651,827	6.55	130,421	66%	0%	34%
5	604,611	7.06	129,705	86%	0%	14%
6	635,984	7.29	139,170	100%	0%	0%
7	644,320	8.00	154,826	100%	0%	0%
8	611,999	7.57	139,710	99%	1%	0%
9	632,528	6.81	128,224	77%	23%	0%
10	680,330	6.48	131,084	77%	23%	0%
11	535,242	6.36	101,061	64%	36%	0%
12	205,088	6.18	36,783	0%	100%	0%
TOTAL	6,261,196	6.96	1,311,264	78.3%	10.4%	11.3%

➤ **Triangle et Cheminée No 4:**

- **Pré-production de 1,5 ans; Production: 10.25 ans**
 - De 45K T à 680KT; De 11K Oz à 155K Oz
 - Cheminée No 4 en fin de vie de Triangle

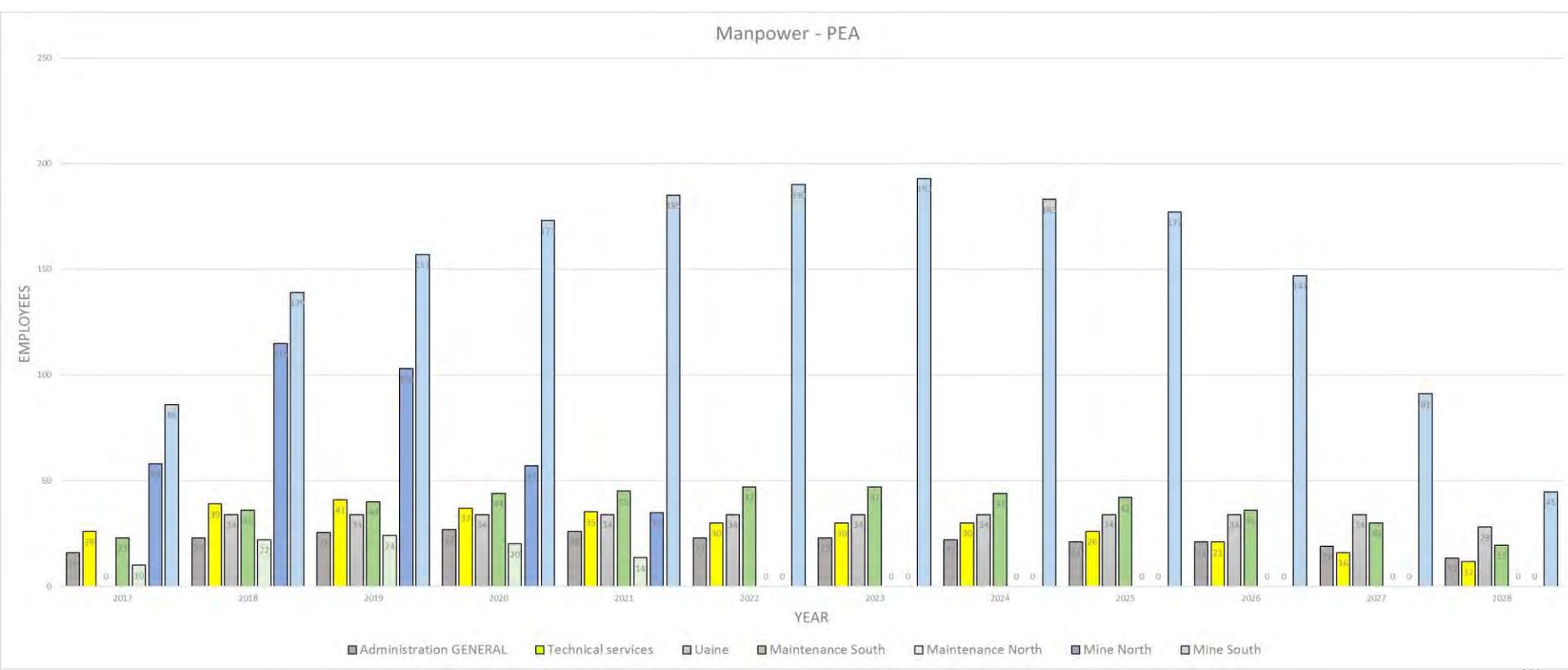


PRÉ-PRODUCTION, Dépenses de Capital (\$M)	Zone Nord	Zone Sud	Total
Coûts d'opération capitalisés	10.0 \$	39.0 \$	49.0 \$
Achat de la royauté	1.0 \$	1.0 \$	2.0 \$
Remise en march de l'usine	1.4 \$	11.3 \$	12.7 \$
Parc à résidus	0.3 \$	2.2 \$	2.5 \$
Développement	17.4 \$	30.6 \$	48.0 \$
Équipements mobiles	4.7 \$	28.2 \$	32.9 \$
Site, bâtiments, compresseurs	3.8 \$	4.7 \$	8.6 \$
Ventillation, construction sous-terre, pompage	1.3 \$	6.5 \$	7.8 \$
Distribution électrique et communication	1.8 \$	9.7 \$	11.5 \$
TOTAL	41.7 \$	133.3 \$	175.0 \$
Pre-Production Revenue	9.5 \$	55.4 \$	64.8 \$
Dépenses de capital nettes:	32.2 \$	78.0 \$	110.2 \$

➤ **Note: Budget 2017 à Triangle: 38M\$ en investissement**

➤ **ÉÉP 2015: Dépenses de capital nette à 62M\$**

- **Beaucoup d'emplois:**
 - **De 60 à 425 emplois**
 - **Pointe: Triangle et Parallèle en simultanée**
 - **Défi de recrutement!**



➤ Production

- 6 261 200 tonnes @ 6.96 g/t Au pour 1,311 200 onces récupérés
- Production quotidienne: environ 1 675 tonnes/jr (1301 tonnes/jr)
- Coûts directs par tonne/once 125\$/t; 595\$/on (137\$/t; 551\$/on)
- Coûts totaux par tonne/once 194\$/t; 928\$/on (201\$/t et 811\$/on)

➤ Rendements

- Avant taxes - TRI de 55% (77%) VAN de 601,9 M\$ (184,3 M\$)
- Après taxes - TRI de 43% (59%) VAN de 362.5 M\$ (113.5 M\$)
- Prix de l'or à 1 250\$US, à 1,30\$Can = 1675\$ Can (1340\$ Can)

➤ Impôt minier et impôt sur les profits des sociétés:

- Selon la révision de la fiscalité minière de 2013:
- 350,7M versés aux gouvernements (89M\$)
- Taux d'imposition à 39%

• 2017 •

January							February							March							April						
S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4				1	2	3	4							1
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
29	30	31	26	27	28	26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29									

May							June							July							August						
S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31	29	30	31	29	30	31	29	30	31																

September							October							November							December						
S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S
					1	2	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4						1	2
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30	29	30	31	26	27	28	29	30	24	25	26	27	28	29	30						

Planification
2017

- **Exploration: Budget d'environ 10M\$**
 - Forages sur Triangle (Dernière année; S/T par la suite)
 - Forages ailleurs sur la propriété (beaucoup de potentiel)
- **Exploration souterraine à Triangle: Budget d'environ 38M\$**
 - Compléter l'échantillon en vrac: environ 24,000 tonnes
 - Développer 4 sous-niveaux dans la zone C2
 - Forage de définition dans la zone C2
 - Étude de réconciliation
 - Poursuivre les travaux de développement: pré-production
 - Production en chantier en novembre et décembre 2017
 - ***Production anticipée de 7,000 à 9,000 on Au (usinage à forfait)***
- **Sigma: Budget d'environ 4M\$**
 - Travaux de maintien, entretien, remise en marche

- **Rôle de l'équipe corporative à Vancouver**
- **Capitaux en main pour supporter une bonne partie des travaux 2017**
- **Financement du projet: Environ 100M\$ nécessaires**
 - **Plusieurs scénarios**
 - Générer de l'équité
 - Émettre des actions
 - Monnayer la royauté de 1% (2M\$ vs valeur de 20M\$)
 - Emprunter: Projet avancé avec un rendement intéressant
 - Plusieurs sources possibles de prêteurs
 - Équipementiers, banques, autres

➤ Site internet

- www.integragold.com
- Page de consultation et du comité de suivi

➤ Adresse et contact

- Bureau régional d'opération - 300, 3^e Avenue Est, Val-d'Or
- Tél. - (819) 874-3100
- consultation@integragold.com

➤ Personnes ressources à Val-d'Or

- François Chabot - Directeur ingénierie et opération
- Joël Pagé - Directeur développement durable

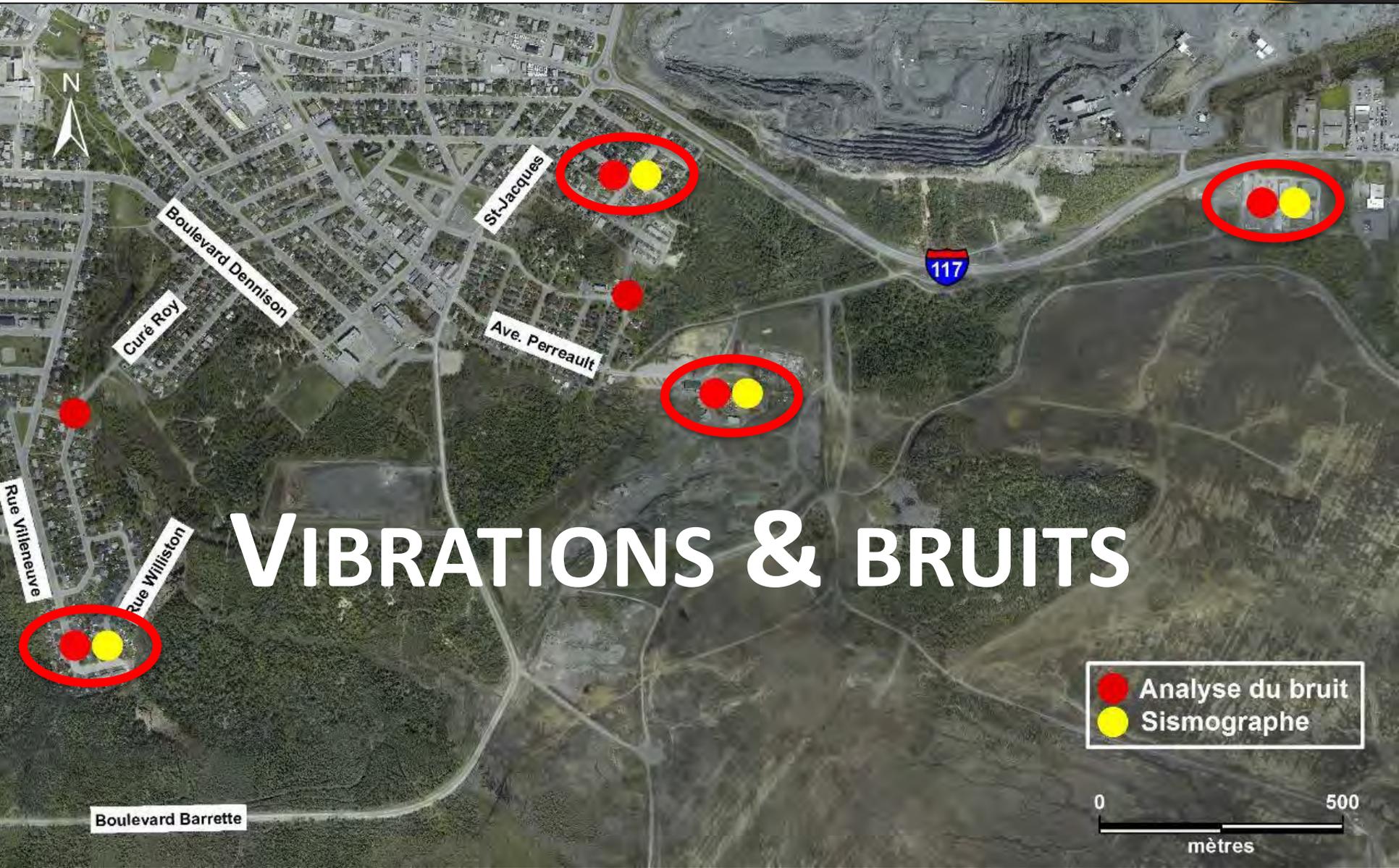


SUIVI DES ENGAGEMENTS, DES PRÉOCCUPATIONS ET DES ACTIONS

- GESTION DES PLAINTES
- VIBRATIONS
- BRUIT
- POUSSIÈRES (rien à signaler 1T-2017)
- CIRCULATION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE
- ENVIRONNEMENT ET RESTAURATION
- RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

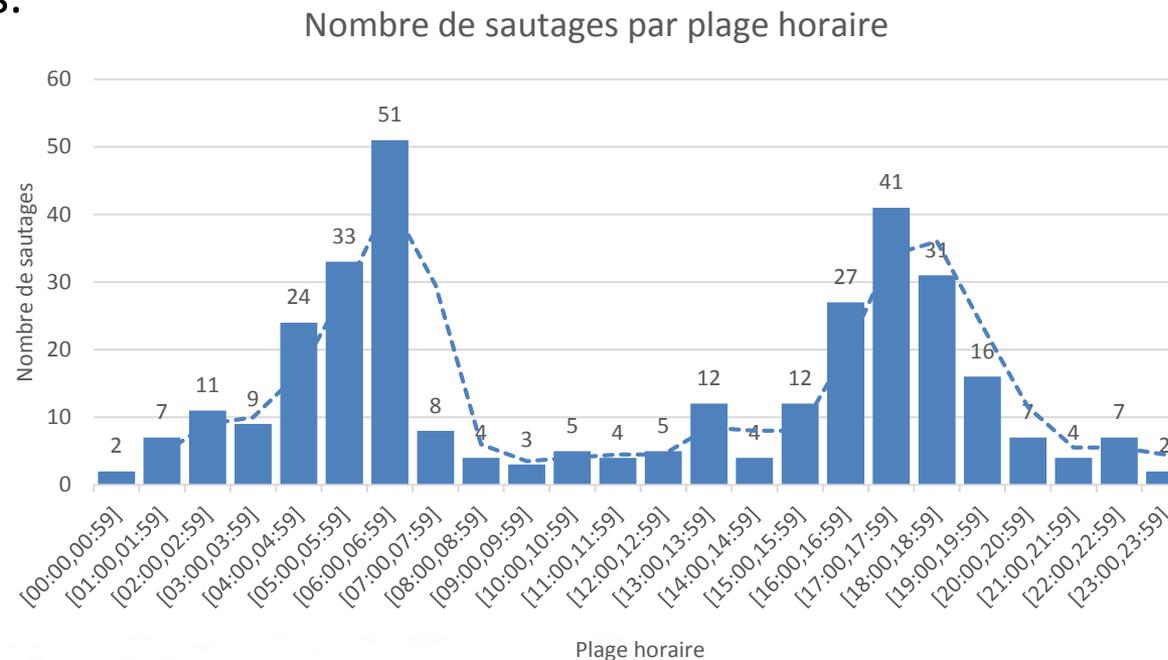
GESTION DES PLAINTES

- **LA PROCÉDURE DE GESTION DES PLAINTES EST EN PLACE DEPUIS MARS 2016**
- **AUCUNE PLAINTRE REÇUE PAR COURRIEL**
- **AUCUNE PLAINTRE REÇUE PAR TÉLÉPHONE**
- **AUCUNE PLAINTRE REÇUE PAR LE SITE WEB D'INTEGRA**

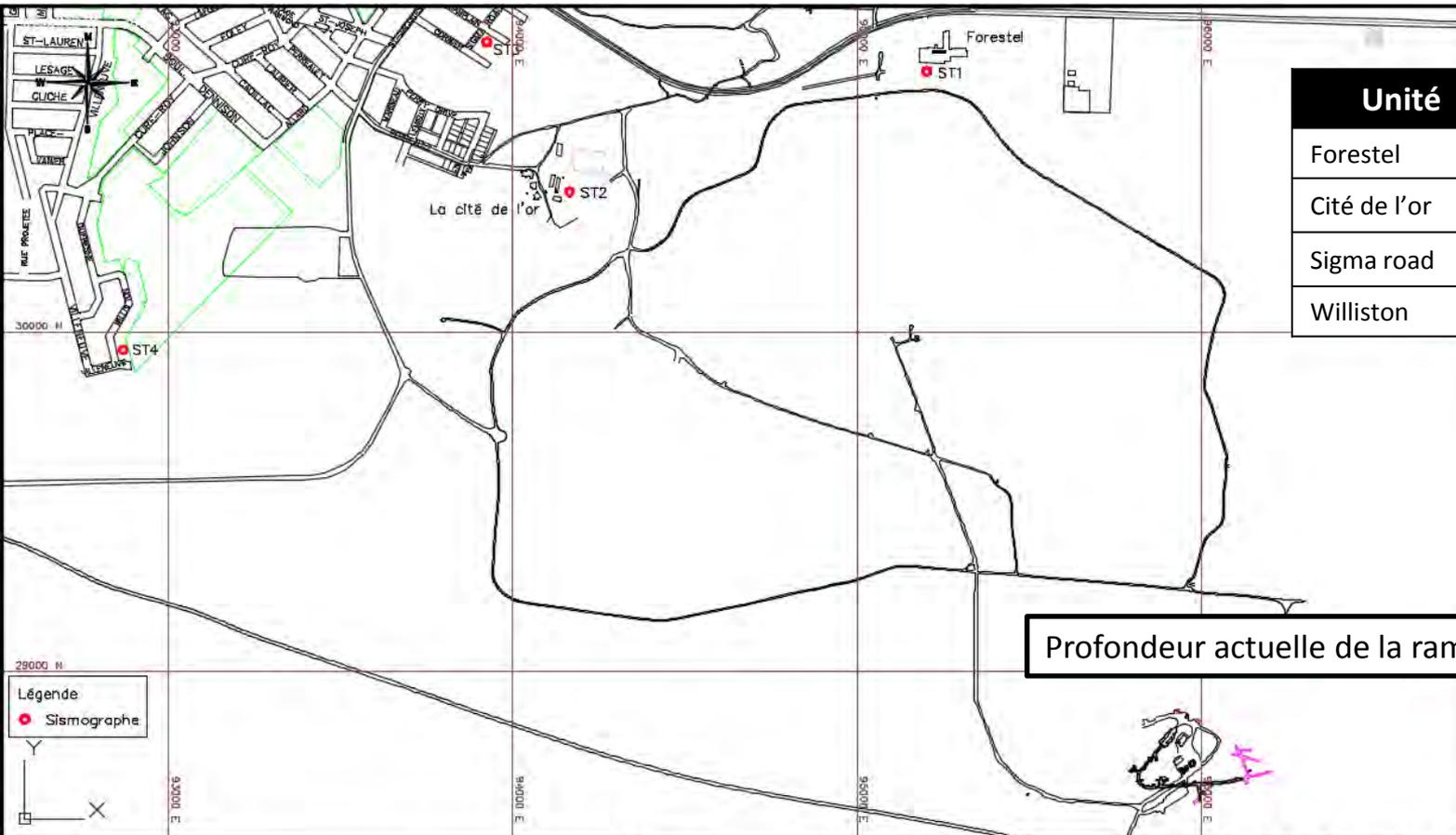


SLIDE DE DÉVELOPPEMENT - BLANC

- **329** sautages ont été effectués depuis le 20 juillet 2016.
- Aucun événement relié aux sautages n'a été enregistré par le réseau des sismographes.



AVANCEMENT DE LA RAMPE



Unité	Distance
Forestel	2,270 m
Cité de l'or	2,613 m
Sigma road	3,089 m
Williston	3,493 m

Profondeur actuelle de la rampe : 64m → 96m

Rév.:	Date:	Par:	Description:	SCHEM		TITRE: Emplacement des sismographe
						Dessiné par: Salma Lamnouch Date: 2016/12/05 Approuvé: _____ Date: _____ Révisé: F:\travaux\Général\TRIANGLE\Sismographe\Emplacement.dwg

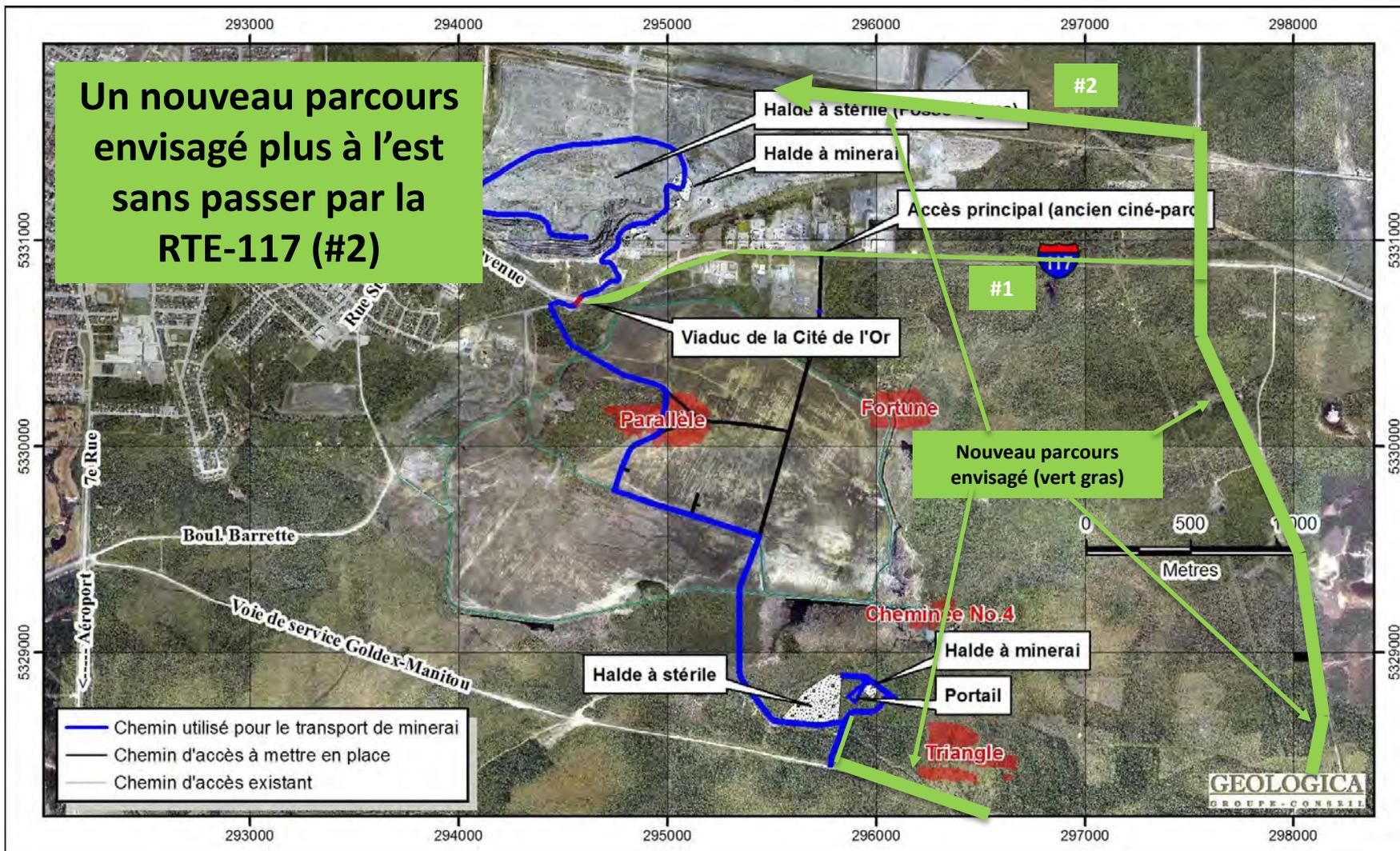
SAUTAGES SOUS-TERRE: BRUIT vs VIBRATION

- Respect à partir de Triangle de la norme de vibration perceptuelle chez l'humain lors de la phase d'exploration, soit inférieure à $< 1,2 \text{ mm /s}$
- Bruits ténus et « feutrés » associés aux sautages peuvent parfois être perçus tel que relaté lors du Comité de suivi du 7 septembre 2016
- Cas rapporté d'une perception du bruit d'un sautage le 15 février 2017
 - Heure rapportée : 17:10
 - Heure du sautage à Triangle : 16:56
 - Emplacement : Rue Nadeau
 - Distance entre rue Nadeau et le site Triangle : 4,300 m
 - Bruit associé à un sautage de production (long-trou)

CONTRAINTE À L'OUEST – POSSIBILITÉS À L'EST

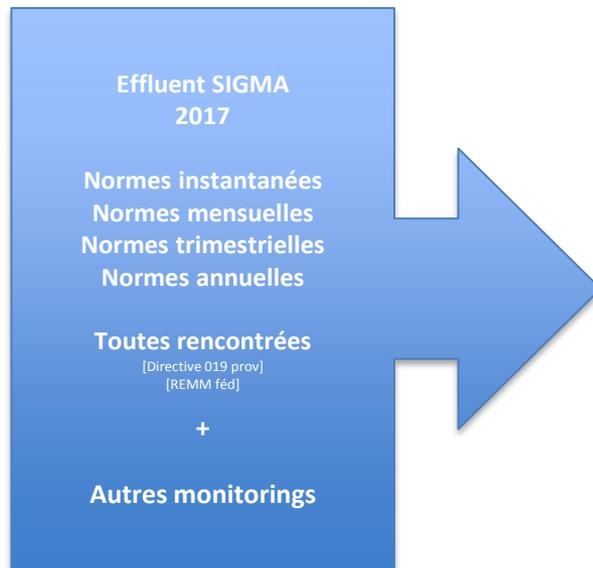
- Autre scénario, à la faveur de la communauté, évoqué le 7 décembre dernier:
 - Chemin Goldex-Manitou → Chemin Eacom → **RTE-117**
 - Trajet plus long pour l'entreprise Integra pour acheminer le minerais
 - Trafic 117 sera largement compensé par « l'entrée nord » de Fournier
 - Déjà C.A. en main pour une entrée de 18,5m
 - Déjà déboisé (27m de large)
 - Nouveau C.A. attendu pour janvier 2017 (entrée de 27m)
 - Nouvelle entrée fonctionnelle à l'été 2017 sur la rue des Panneaux

- Scénario pour éviter la **RTE-117**
 - Croiser le RTE-117 au Chemin forestier Aecom + intersection à l'ouest
 - Bretelle à l'ouest du chemin Aecom au nord de la RTE-117 / chemin CN
 - Évite le trafic sur la RTE-117 tel que discuté le 7 décembre dernier
 - Scénario évalué dans la dernières ÉÉP déposée





**ENVIRONNEMENT
ET
RESTAURATION**



COMPOSANTES	PARAMÈTRES	ENCADREMENT			FRÉQUENCE DU SUIVI	MISE À JOUR AU COMITÉ DE SUIVI	COMMENTAIRES
		FÉDÉRAL	PROVINCIAL	VOLONTAIRE			
EAU	Débit, pH	✓	✓		En continu	À toutes les rencontres	TOUT EST CONFORME
	MES, cyanures, fer	✓	✓		1 x / semaine		
	Température	✓			1 x / trimestre (Fréquence réduite)		
	Arsenic, cuivre, nickel, plomb, zinc, HP C10-C50	✓	✓				
	Truite, daphnies	✓	✓				
	Radium, selenium, nitrate	✓			4 x / an		
	Alcalinité, conductivité, dureté, aluminium, cadmium, mercure, molybdène	✓	✓				
	Poisson, invertébrés, plantes, algues (bioessais sublétaux)	✓			2 x / an (2T, 3T)		
Chlorures, DBOS ³ , DCO ³ , fluorures, Solides dissous et totaux, substances phénoliques, sulfates, turbidité, Azote ammoniacale, nitrates et nitrites, phosphore total, calcium, cobalt, chrome, magnésium, manganèse, potassium, silice, sodium, cyanates, thicyanates		✓		1 x / an (2T)	À la rencontre de SEPT		
BRUIT	Bruit enregistré aux plus proches résidences et au complexe hôtelier		✓		Suivi annuel à l'automne	À la rencontre DÉC	Données recueillies en continu par 4 stations
VIBRATIONS	Vibrations enregistrées aux plus proches résidences et au complexe hôtelier		✓	✓	Suivi en continu lors des sautages	À toutes les rencontres	Données recueillies par 4 sismographes TOUT EST CONFORME
POUSSIÈRES	Suivi de la génération de poussières sur le site			✓	Suivi lors des rondes quotidiennes sur le terrain	Aux rencontres estivales JUN et SEPT	
CIRCULATION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE	Suivi des communications avec les utilisateurs et m-à-j de l'étude sur la circulation et la sécurité routière			✓	Au besoin	Au besoin	
PARC À RÉSIDUS	Suivi au niveau de la stabilité des ouvrages (digues et autres) et de la gestion des eaux dans le parc.		✓		Inspection à tous les jours ouvrables et une inspection statutaire annuelle (tiers)	À toutes les rencontres	TOUT EST CONFORME
DÉVERSEMENTS	Rapporter tout déversement au MDELCC		✓		En temps réel	À toutes les rencontres	TOUT EST CONFORME 16 (0,5 L à 20 L)

ENVIRONNEMENT ET RESTAURATION

- **PARC À RÉSIDUS LAMAQUE :**
 - PROPRIÉTÉ DE TECK + ENTENTE AVEC TECK
 - TRAVAUX GÉOTECHNIQUES TERMINÉS AVEC GOLDER AU Q1-2017
 - PARTENARIAT ENVISAGÉ
 - PLAN DE RESTAURATION 2017 À DÉPOSER AU MERN

- **PARC À RÉSIDUS SIGMA :**
 - TRAVAUX GÉOTECHNIQUE ACTUELLEMENT EN COURS AVEC AMEC Q2-2017
 - PLAN DE RESTAURATION 2017 À DÉPOSER AU MERN

- **DEMANDE DE C.A. D'OPÉRATIONS POUR TRIANGLE**

BONIFICATION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Mise en contexte

- Répondre proactivement aux exigences de la *Loi sur les mines*
- Exigence de l'initiative *Vers un développement minier durable* (VDMD)
- Mécanisme suggéré pour conserver un climat de collaboration constructif

Prévention et règlement des différends

Le mode de fonctionnement du Comité comprend plusieurs mesures favorisant la prévention des différends. Si de tels différends venaient à subvenir, l'animateur des rencontres, à titre de facilitateur indépendant et neutre, aura la responsabilité d'intervenir pour aider les membres à exprimer leurs positions, besoins ou intérêts et à identifier des zones de compromis et de solutions possibles.

BONIFICATION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Prévention et règlement des différends (suite)

Si le différend ne concerne que quelques individus, la facilitation pourrait se faire par le biais d'une rencontre spécifique avec ceux-ci. Tout au long du processus de gestion des différends, la règle 8.1.2 s'applique.

Advenant le cas où ce processus interne ne permet pas d'atteindre la satisfaction des parties concernées et que le différend nuit au bon fonctionnement du Comité ou à l'avancement des activités, celles-ci choisiront ensemble un type de médiation, le médiateur (le cas échéant) et conviendront des termes du processus par le biais d'une entente signée.

BONIFICATION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Prévention et règlement des différends (suite)

En ce qui a trait aux modes de prévention et à la gestion des différends avec les parties prenantes. Advenant le cas où ce processus interne ne permet pas d'atteindre la satisfaction des parties concernées et que le différend nuit au bon fonctionnement du Comité ou à l'avancement des activités, celles-ci choisiront ensemble un type de médiation, le médiateur (le cas échéant) et conviendront des termes du processus par le biais d'une entente signée. En ce qui a trait aux modes de prévention et à la gestion des différends avec les parties prenantes du milieu (hors Comité), ceux-ci font partie intégrante du processus de gestion des plaintes dont s'est doté Integra Gold en 2016.

Article 8.1.2 (référence du paragraphe précédent)

Les membres voient à favoriser un dialogue franc, honnête et courtois au cours des rencontres, dans le respect du mandat et des responsabilités du Comité.